

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 3 septembre à 6h55

« PARTENARIAT »

Claire Granger, directrice des ressources pour l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Claire, on se retrouve pour une nouvelle année, et comme l'an dernier, on vous laisse l'antenne quelques minutes chaque vendredi matin...

CG : Bonjour Simon, c'est un plaisir en effet de vous retrouver, vous et vos auditeurs, chaque semaine tout au long de cette nouvelle année.

RCF : Vous avez choisi de nous lire chaque vendredi un des mots issus de votre ouvrage « 100 mots contre l'isolement de nos aînés » publié au mois de Juin aux éditions Fauves. Et pour cette première chronique, vous allez nous lire votre définition du mot partenariat.

CG : Oui Simon, et si nous avons choisi ce mot pour lancer cette série de chroniques, c'est parce qu'il me permet d'insister sur l'importance du partenariat « de sens » né en mars 2020, en plein premier confinement, entre les Petits Frères des Pauvres et RCF. Nous avons alors décidé d'unir nos forces pour lutter ensemble contre l'isolement des aînés. Depuis, ce partenariat se poursuit et nous tenons à vous remercier car le soutien des médias est essentiel pour sensibiliser l'opinion publique sur la cause de l'isolement des personnes âgées en particulier les plus démunies.

ET puis, en cette période de rentrée, toutes nos équipes réactivent les relations partenariales tant avec les organismes publics qu'avec d'autres associations. En effet, « Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin ! » comme le dit si bien le dicton.

RCF : « Partenariat », Quel sens donnez-vous alors à ce mot chez les Petits Frères des Pauvres ?

CG : Fondateur de l'association, Armand Marquiset fut sans doute l'un des pionniers de la collecte de fond. Pour financer ses actions, il sollicitait régulièrement son cercle proche. La collecte de fonds, si nécessaire au développement de l'action, a poussé ceux qui lui ont succédé à diversifier les moyens de collecte et l'approche du partenariat.

Les Petits Frères des Pauvres ont poursuivi cet élan en développant le lien avec les entreprises. Mais le partenariat ne se résume pas à la recherche de ressources financières. Pour déployer notre projet associatif, le travail avec l'ensemble des partenaires d'action est essentiel. Nous défendons l'idée que nous ne pouvons lutter efficacement contre l'isolement social que par une synergie d'acteurs. Par



expérience, toute action ne peut se mener qu'en lien avec les mairies, CCAS, coordinations gérontologiques, professionnels de la santé, établissements, aides à domicile, tissu associatif local... Cette quête de partenaires pluriels apporte de belles surprises. L'une d'entre elles s'est révélée tout au long de la pandémie de la Covid-19. L'élan de générosité exceptionnel dont nous avons été témoins a permis de réunir autour de notre cause des soutiens essentiels. Des partenariats se sont noués avec des entreprises, mais aussi des acteurs de terrain qui ensemble ont permis de soutenir la continuité et le développement de nouvelles actions. La fraternité en action n'est pas un vain mot !